

## ADRESSE DE LA PLATEFORME PANAFRICAINNE POUR LA PRESIDENTIELLE EN FRANCE

### Préambule

---

**Mesdames, Messieurs, Honorables candidates et candidats à la magistrature suprême,**

Un demi-siècle après les indépendances des pays africains, incontestablement, ce continent reste toujours sous domination coloniale. Sortie par la grande porte en Afrique lors des indépendances, la France coloniale est rentrée par la fenêtre pour continuer à piller ce continent et spolier les populations africaines.

Aujourd'hui plus que jamais, le continent le plus doté en potentialités possède la population la plus pauvre du monde. A tel point que tous les jours, plusieurs dizaines de jeunes africains fuyant une misère imposée par une politique coloniale qui vide le continent de toutes ses ressources, se jettent dans la traversée de la méditerranée pour gagner l'Europe, une Europe barricadée de part en part, de Tanger à Gibraltar, de Lampedusa à Marseille.

Et comme si cela ne suffisait pas, tous les moyens sont devenus bons pour y faire la guerre, officiellement au nom de valeurs de l'ONU, mais en réalité pour le compte de valeurs mercantiles inavouables. Ainsi, on fait tonner le canon pour régler certains contentieux électoraux en faveur d'intérêts qui échappent aux Africains tout en prétendant éradiquer des dictatures qui sévissent contre les pauvres populations, etc., comme si l'on découvre seulement aujourd'hui ces fléaux politiques, qui ne sont, en réalité, rien d'autre que le reflet des méfaits de l'ordre impérialiste occidental en Afrique. Pire, les vraies dictatures continuent pendant ce temps d'être choyées. Résultat de cette politique d'annexion : des pays entiers basculent dans des guerres effroyables.

Les Africains ne s'y trompent pas, la prétendue solution des Occidentaux pour les Africains est plutôt une composante fondamentale du problème.

C'est pourquoi, La Plateforme Panafricaine, collectif d'organisations de la Diaspora africaine, entend prendre à bras le corps ces questions vitales pour les Africains afin de contribuer à peser sur le nécessaire rééquilibrage des relations futures de la France avec le continent africain.

Nous sommes convaincus qu'une autre forme de coopération est possible entre les pays occidentaux et l'Afrique en général et entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique en particulier.

La France, en tant que membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies est sensée être garante du respect et de l'application des résolutions de celui-ci. Et pourtant, elle maintient toujours dans les faits des colonies et occupe même des pays indépendants reconnus par les Nations Unies! Comment obliger les autres à respecter le Droit et les Règles internationales, y compris par la force, si l'on ne les respecte pas soi-même ?

---

***Ce questionnaire fait l'hypothèse que vous soyez élu(e) Président(e) de la République le soir du 6 mai 2012.***

## Q1. Le libre choix des dirigeants

Choisir leurs dirigeants est un droit universel et inaliénable des peuples. En Afrique, les dirigeants sont imposés aux peuples au prix d'innombrables vies humaines. Les forces vives africaines pointent du doigt la responsabilité de la France.

*Quand et comment comptez-vous mettre fin à ce déni de droit si vous êtes élu(e) Président(e)?*

## Q2. Les accords de défense et la coopération militaire

Des accords de défense signés entre la France et ses anciennes colonies au lendemain des indépendances ont connu récemment, pour certains d'entre eux, quelques retouches, sans pour autant modifier fondamentalement la donne. En outre, ils restent toujours inconnus du grand public.

L'armée française est omniprésente aux quatre coins de l'Afrique, dans des bases militaires et par le biais de conseillers à la défense. Son rôle réel a toujours été et demeure, selon les situations, soit de veiller sur les dirigeants impopulaires et dictateurs imposés, « amis de la France », soit d'évincer du pouvoir les dirigeants jugés insoumis aux intérêts de la France.

*Quand et comment comptez-vous en finir avec ces accords de défense léonins et cette prétendue coopération militaire qui fait des forces françaises en Afrique une armée d'occupation et de déstabilisation ?*

## Q3. La coopération économique, la monnaie et la dette

Aux côtés d'autres puissances économiques prédatrices, des multinationales françaises font des bénéfices colossaux en Afrique, au prix d'un pillage sans vergogne des richesses du continent pendant que les populations locales sombrent dans la misère. Sur l'autel de l'indépendance énergétique de la France, l'uranium africain est immolé et dans le même temps savamment occulté du nécessaire débat à mener sur l'avenir du nucléaire en France.

La prétendue dette est plutôt un moyen savant, une véritable gangrène pour faire obstacle à toute politique économique viable.

Le franc CFA a été dès sa création et demeure de nos jours un instrument fondamental dans la trousse à outils multiformes aux mains de la France pour la vassalisation des pays africains.

Contrairement au message véhiculé par la fable abondamment médiatisée sur les bienfaits et la nécessité d'une Aide Publique Occidentale pour le Développement de l'Afrique, ce sont les pays prétendument pauvres mais en réalité pillés et appauvris, qui aident de gré ou de force les pays riches.

*Quelles dispositions prendriez-vous pour remédier à ces situations d'injustice qui perpétuent le néo-colonialisme français en Afrique ?*

## Q4. La France, l'Afrique et les institutions internationales

Dans la configuration de notre monde du XXIème siècle, les pays vainqueurs de la seconde guerre mondiale continuent de faire main basse sur la gouvernance mondiale sans vraiment compter les autres, en particulier l'Afrique qui, pourtant, a sa part dans la victoire. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies reste un instrument aux mains de quelques pays, dont la France, qui se sont arrogé le droit de veto comme un butin de guerre et l'utilisent à leurs seuls profits. Le droit international et les instruments qui sont érigés pour l'incarner sont à géométrie variable. Les légitimes contraintes qui découlent du protocole de Kyoto et de la Cour Internationale de Justice, pour ne citer que ces deux exemples, ne concernent que les autres, notamment les pays appauvris.

*A quand et comment comptez-vous influencer sur le cours des événements pour que des réformes structurelles soient entreprises sur l'ONU afin de tenir compte de l'évolution et des aspirations des peuples dans le monde et plus particulièrement en Afrique ?*

### Q5. L'image de l'Afrique, les discriminations racistes et les médias

Les discriminations frappent très singulièrement en France les personnes d'origine africaine et plus particulièrement celles issues de l'Afrique au sud du Sahara ou d'ascendance. Ce sont entre autres l'accès au travail, au logement ou les « contrôles au faciès », etc.

Ces discriminations aggravent le legs de l'histoire caractérisée par une exploitation féroce de l'Afrique et des Africains, alors qu'il convient au contraire de le résorber et de le guérir. De surcroît, une certaine légèreté de traitement des questions africaines par les médias hexagonaux, y compris d'Etat, en est sans doute pour beaucoup dans cette déconsidération envers ces personnes. Ces médias excellent dans la manipulation de l'information et l'inversion des rôles dès lors qu'il s'agit de l'Afrique.

*Entendez-vous y remédier et comment ?*

### Q6. La situation aux Comores

La France occupe et divise toujours les Comores. Pourtant, la résolution 3385 (XXX) du 12 Novembre 1975 relative à l'admission des Comores à l'Organisation des Nations Unies a réaffirmé la nécessité de respecter l'intangibilité des frontières, l'unité et l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores, composé des îles d'Anjouan, de la Grande Comore, de Mayotte et de Mohéli.

*Quand et comment comptez-vous agir pour mettre la France en accord avec le Droit International dans ce cas précis ?*

Merci d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

**Pour La Plateforme Panafricaine, le 22/02/12**

Raymond AYIVI

Référent.

### Les premières Organisations signataires sont :

- \* **MBDHP-SF : Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples** - Section de France, Président : Didier OUEDRAOGO
- \* **AEBF : Association des Etudiants Burkinabé en France**, Président : Issa SORY
- \* **COFANZO : Collectif de France Affaire Norbert ZONGO**, Président : Ardiouma SIRIMA
- \* **Le Tchad Notre Case Commune**, Président : Souleymane ABDALLAH
- \* **Association France-Tchad** : Président : Balaam FACHO
- \* **ATMF: Association des Travailleurs Maghrébins en France**, Président : Driss ELKHERCHI
- \* **CAAC : Collectif des Associations et des Amis des Comores**, Président Mustapha ABDOU-RAOUF
- \* **DIASCOM : Coordination des Associations de la Diaspora Comorienne**, Coordinateur : Ben HAMIDI
- \* **FNAFA : Fédération Nationale des Associations Franco Africaines**, Président : Louis Mohamed SEYE
- \* **FENACOP : Fédération Nationale des Collèges des Parents**, Président : Sylvestre d'Almeida
- \* **Les Soeurs du Cavally, association pour la Côte d'Ivoire**, Présidente : Clémentine DEHE

## La Plateforme Panafricaine

- \* **Association Culturelle Camerounaise de Loire Atlantique**, Président : Alain YONA
- \* **Collectif pour une Afrique Libre et Responsable**, Président : Jean-Paul NGASSA
- \* **MoLiTo : Mouvement du 04 mars pour la Libération du Togo**, Président : Kofi ALOUDA
- \* **MFIRA : Mouvement des Femmes Ivoiriennes de Rhône-Alpes**, Présidente : Monique BERTHELOT
- \* **EGO AFRICA**, Président : Jean-François ANKOUE
- \* **CCD : Conseil Camerounais de la Diaspora**, Robert WANTO WAFO
- \* **Association Enfants du Congo Brazzaville**, Président : Gaston NITOU-SAMBA
- \* **Association Internationale Cultures Sans Frontières**, Président : Robert FOPA
- \* **FPP : Front Patriotique pour le Progrès - Centrafrique**, Chargé des Affaires Extérieures : Claude YABANDA.
- \* **AJD/MR : Alliance pour la Justice et la Démocratie/Mouvement pour la Réconciliation - Mauritanie**, Chargé des Affaires Extérieures, Ousmane DIAGANA
- \* **Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme (LCDH), membre fondateur de l'Union Internationale des Droits l'homme UIDH**, Professeur Kapet de BANA.

---

Pour toute correspondance, SVP :  
La Plateforme Panafricaine  
c/o M. Raymond AYIVI  
3, rue Dr Rouques  
95870 Bezons.

E-mail : [ppanafricaine@gmail.com](mailto:ppanafricaine@gmail.com)